

6 Novembre 1995

Direction Départementale de l'Agriculture et de  
la Forêt  
**Mission Interservice de l'Eau**  
2, avenue de Fétilly  
17012 LA ROCHELLE CEDEX 9

**N/REF.** : 0898-DEL/LR-mpi

**OBJET** : Remembrement de St Vivien

Lors de la réunion de la MISE du 20 octobre dernier, le projet de remembrement de Saint-Vivien a fait l'objet d'une présentation, à l'issue de laquelle il a été convenu que les différents services émettraient par écrit les remarques qu'il jugeraient utiles.

Parmi les problèmes soulignés dans l'étude d'impact, il ressort que l'évacuation des eaux se fait mal sur la commune, en raison de la topographie et de l'insuffisance des réseaux de fossés. Certains endroits sont ainsi soumis à des inondations en période hivernale.

Le projet de remembrement est donc l'occasion de proposer des améliorations pour faciliter l'évacuation des eaux stagnantes.

L'étude d'impact indique qu'à terme l'évacuation se fera par deux exutoires :

- le canal de Port Punay, qui s'évacue en mer à hauteur des Boucholeurs (seul exutoire existant jusqu'à une date récente).
- la station d'exhaure de St Jean des Sables.

On peut s'interroger sur les conséquences pour le proche littoral de l'apport des eaux supplémentaires ainsi collectées.

L'étude ne mentionne rien en la matière, malgré la vocation conchylicole du site.

Il me paraîtrait nécessaire qu'un additif soit prévu afin d'apprécier l'influence potentielle du réaménagement hydraulique prévu :

- évaluation des volumes et des débits d'eaux arrivant en mer,
- caractéristiques de ces eaux au plan qualitatif,
- évaluation de l'impact sur les zones littorales concernées.

Le Chef du laboratoire DEL

G. THOMAS

**Copies** : CQEL-17  
Labo. côtier DEL/LT  
DEL/AA-Brest